



Valoriser les vues depuis la campagne

Pourquoi s'intéresser aux paysages de campagne ?

Ces paysages parfois anciens constituent le cadre de vie des habitants, leurs lieux de loisirs et sont un atout pour les activités touristiques. Les évolutions urbaines et activités économiques notamment, produisent des changements dans les paysages qui se banalisent.

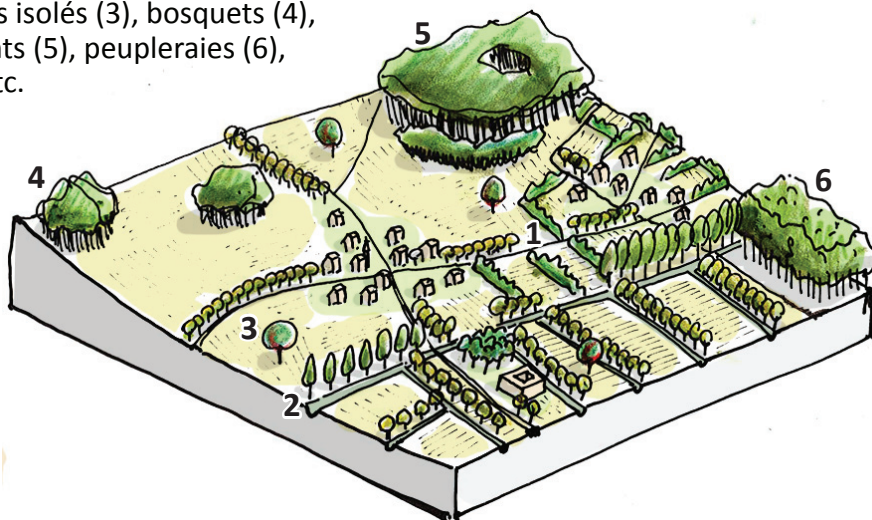
Ainsi, les spécificités et l'identité des lieux, leur attractivité, les ambiances

particulières s'effacent petit à petit au profit d'un paysage que l'on peut rencontrer partout ailleurs. Il est donc nécessaire de mieux maîtriser leurs évolutions.

Quelles sont les caractéristiques des paysages ruraux de nos campagnes ? Comment les préserver ? Comment s'inscrivent les villages dans ces paysages ?

Quelles sont les spécificités de nos espaces ruraux ?

Nos paysages ruraux de prairies, de cultures, sont fortement structurés par la présence de la végétation sous diverses formes : haies (1), alignements d'arbres (2), arbres isolés (3), bosquets (4), boisements (5), peupleraies (6), friches, etc.



Certains arbres servent de repères dans le paysage, d'autres soulignent ou accompagnent un cours d'eau, une clôture, une route. Ils cadrent les vues et limitent les perceptions.

Les silhouettes bâties, traditionnellement allongées et de briques rouges s'intercalent dans le maillage de la végétation.

Comment traiter les lisières urbaines ?

Des villes et villages, ce sont principalement leurs lisières bâties que l'on perçoit depuis la campagne. Il est donc important de **porter** une attention particulière à leur traitement. En fonction notamment de la végétation, ces silhouettes seront plus ou moins visibles. L'urbanisation récente n'est pas toujours accompagnée de végétaux pour adoucir le contact du bâti avec l'espace agricole ou naturel.



Planter les fonds de parcelle, les abords des zones d'activités, des extensions urbaines, des bâtiments agricoles, etc. en contact avec les paysages ruraux (cf. fiches n°11 et 12).

Les auréoles herbagères et vergers, lorsqu'ils existent, sont à **préserver**.

Il est important d'**évaluer** en amont des projets urbains l'impact visuel de ces derniers sur la silhouette villageoise.

Valoriser les vues depuis la campagne (suite)



Anhiers



Waller

Cas particulier : les fronts bâtis des cités minières. Elles sont constitutives du patrimoine et prennent une valeur particulièrement forte lorsqu'une cité et un terroir par exemple se font face de part et d'autre d'un espace ouvert. La présence des lisières bâties minières dans le paysage est donc à **conforter**.

Pourquoi et comment maîtriser la plantation des peupleraies ?

La plaine de la Scarpe est favorable à la culture de peupliers (la populiculture), d'où leur présence en nombre. Les peupleraies offrent aux plaines des lointains toujours arborés.

Cependant, multipliées, elles occultent les paysages de plaine et de campagne. Elles limitent les perceptions lointaines, cloisonnent et morcellent les paysages et masquent les lisières des grands massifs forestiers. Il est donc important de **contrôler** et **limiter** leur développement.

Ces plantations uniformes composées d'une seule essence d'arbres sont peu favorables à la biodiversité et peu intéressantes du point de vue paysager. Il est donc préférable d'**opter** pour des boisements d'essences locales diversifiées accompagnées de haies brise-vent (cf. fiches n°11 et 12). Leur impact paysager peut être atténué par la plantation de lisières étagées (3 strates) d'essences locales.



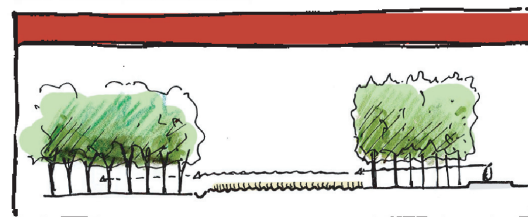
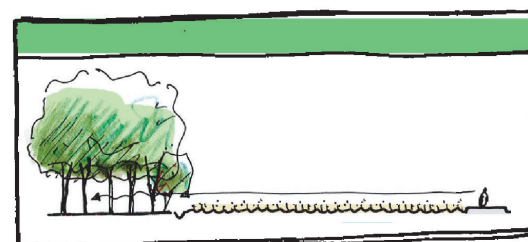
Wandignies-Hamage

Comment favoriser et améliorer les perceptions des massifs forestiers ?

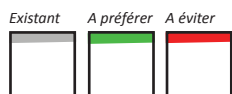
Les massifs forestiers et boisements diversifiés sont des éléments identitaires du paysage qui méritent d'être visibles de loin. Leur périphérie subit cependant de fortes pressions (urbanisation, fréquentation des usagers, peupleraies...) qui altèrent leur perception.

Veiller à la qualité environnementale, paysagère et urbaine des nouveaux projets situés dans une bande de 500 mètres des lisières.

Favoriser les usages du sol permettant la perception des lisières (maintien des espaces ouverts : agricoles, pâturages...), **limiter** l'urbanisation, les peupleraies et l'installation d'équipements industriels, de loisirs.



Favoriser les lisières étagées (ourlet de végétation à 3 strates) et diversifiées pour marquer les frontières internes (traversées de forêt) et externes de la forêt et pour contribuer au développement de la biodiversité.





Voir la campagne depuis les bourgs et villages

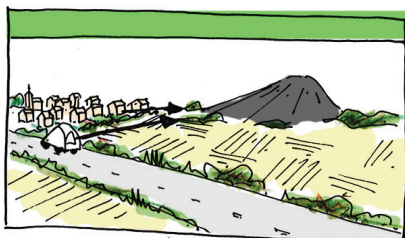
Pourquoi maintenir des liens entre la ville et la campagne ?

Très marquée sur le territoire, l'urbanisation linéaire se traduit par un étirement sans fin du bâti, souvent pavillonnaire, le long des rues. Le développement du bâti accompagné des haies et clôtures ferme et banalise le paysage et les liens avec la campagne environnante s'estompent.

Les villes et villages traditionnels se rejoignent, se fondent dans une même agglomération et ne se distinguent plus les uns des autres. Leurs entrées souvent peu qualitatives sont confuses et ne s'identifient plus. Ces lieux jouent pourtant un rôle paysager majeur pour la commune (porte d'entrée, vitrine...).

Comment maintenir un lien avec la campagne dans les bourgs ?

La perception du paysage depuis l'espace urbain est permise par des espaces non construits offrant des ouvertures larges ou des vues cadrées. La qualité des vues dépend du bâti, des limites de parcelles et de la sobriété des aménagements.



Il est important de **maintenir** des vues vers les éléments identitaires du territoire, en particulier du patrimoine minier.

Les liens visuels et physiques entre deux éléments miniers (terril, chevalement, cité) doivent être maintenus de même que les « parvis » ou espaces ouverts qui les mettent en scène.

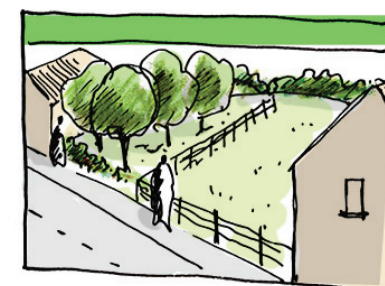
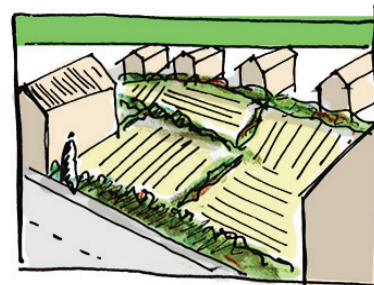
Si possible, au cœur des bourgs, les vergers et les pâtures sont à **valoriser** en tant qu'espaces de respiration. Les vergers (cf. fiche n° 10) publics peuvent aussi être des lieux de rencontre et de partage pour les habitants.

Au cœur des villages, les rares espaces non bâtis créent des respirations, maintiennent un lien avec les paysages de campagne et contribuent à l'ambiance rurale et au cadre de vie des bourgs.

Comment maintenir des espaces ouverts dans l'urbanisation ? Que faire des îlots agricoles ? Comment valoriser les entrées de commune ? Comment affirmer les coupures vertes entre les communes ? Comment mettre en avant les paysages liés à l'eau ?

De même, **préserver** les auréoles bocagères (vergers, plantations...) autour des villages.

Maintenir les espaces d'activités agricoles. En particulier, **maintenir** et **valoriser** les prairies, aussi bien pour leur intérêt paysager que pour leurs rôles écologique et hydraulique. **Eviter** ainsi leur retournement en cultures ou leur urbanisation.



L'artificialisation des îlots agricoles ou naturels est un recours ultime à **évaluer** finement. Il s'agit de **trouver** un équilibre entre le maintien des espaces de respiration à l'intérieur des villages et la limitation de l'étalement urbain en périphérie des centres.

Si le choix est pris d'urbaniser, **privilégier** le renouvellement urbain. L'implantation des nouvelles constructions perpendiculairement à la voirie permet également de maintenir des vues plus cadrées vers le paysage.

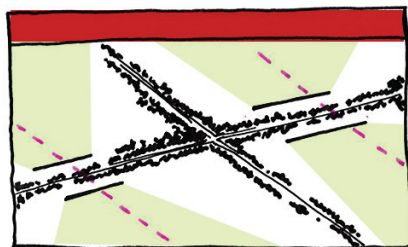
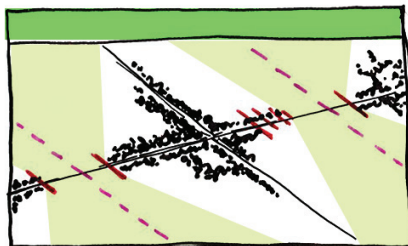
Voir la campagne depuis les bourgs et villages (suite)

Comment rendre lisibles les entrées de commune et de village ?

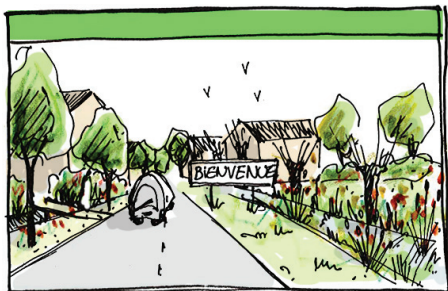
Limiter l'étalement urbain en périphérie des villes et villages et **préserver** des espaces non bâtis (« coupures vertes ») entre les agglomérations pour marquer les limites communales et des bourgs.

Conforter les centres des villages et **favoriser** les créations de zones urbanisées en épaisseur et en lien avec le bourg.

Bien **identifier** les entrées de commune et de village grâce à des aménagements de qualité et des ouvertures visuelles sur le paysage rural.



Supprimer les « points noirs » paysagers qui portent atteinte au cadre de vie : **inciter** à l'enfouissement des réseaux aériens, à la suppression des dépôts sauvages et de la publicité, **favoriser** l'intégration des enseignes, des relais de téléphonie mobile et des équipements liés à la distribution d'énergie.



Entrée à caractère rural



Entrée à caractère routier et commercial
(enseignes, stationnement, mobilier urbain, imperméabilisation des sols)

La transition village-campagne peut être franche ou bien progressive, grâce à la succession d'ambiances et à l'utilisation de références au paysage rural dans les traversées de village (fossés, accotements enherbés, alignements d'arbres...).

La mise en œuvre de ces principes de mise en valeur des entrées de communes et de villages nécessite des interventions multiples et un accompagnement.

Comment rendre plus visibles les paysages liés à l'eau ?

La perception de l'eau des paysages ruraux sera améliorée grâce à des plantations le long des cours d'eau d'essences locales de milieux humides, notamment de saules conduits en têtards ou en port libre.

Créer des fenêtres depuis le village vers les plans d'eau, les mares, etc. **Créer** des accès à l'eau.



Restaurer, entretenir le réseau hydraulique et lui **redonner** une place dans les projets d'aménagements.

Faire le choix des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales pour éviter le tout à l'égout (cf. fiche n°13) : récupération des eaux pluviales pour l'arrosage,

création de mares et de noues dans les jardins privés ou publics, perméabilisation des sols, etc.



Protéger les fossés et cours d'eau, les arbres (en alignement ou isolés), le patrimoine bâti, les prairies, étangs, berges et zones humides.

A préférer A éviter





Rendre la rue attractive

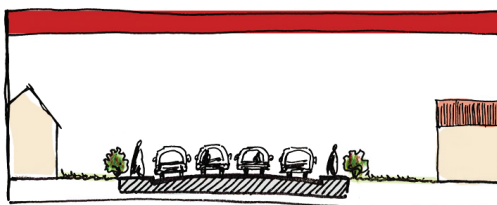
Pourquoi est-il important de qualifier la rue ?

La rue traverse les paysages urbains comme ruraux et favorise leur découverte. Longtemps conçue comme un ouvrage technique exclusivement dédié à la voiture, elle a souvent provoqué des coupures au sein des communes. Elle a au contraire pour vocation d'être source de rencontres, de vie sociale et de permettre aux différents usagers dans un cadre agréable et apaisé de se côtoyer sans gêne. Elle peut également révéler le paysage et le patrimoine bâti.

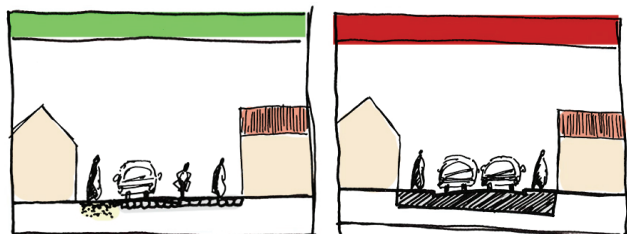
Comment qualifier l'espace de la rue ?

La rue doit satisfaire de multiples usages : celui de la voiture mais aussi les déplacements doux, les rencontres, le commerce... Un partage équitable de la voirie doit s'opérer entre les différents usagers, en prenant en compte tous les publics, tout en mettant l'accent sur les transports en commun.

À l'échelle de la commune, **hiérarchiser** l'ensemble des voiries et espaces publics par catégories afin d'en adapter les gabarits aux besoins de déplacements et usages (ci-contre, un gabarit de voie surdimensionné).



La place de la voiture matérialisée par la largeur de la chaussée sera ajustée à son juste besoin pour favoriser celle du piéton, des vélos et des plantations.

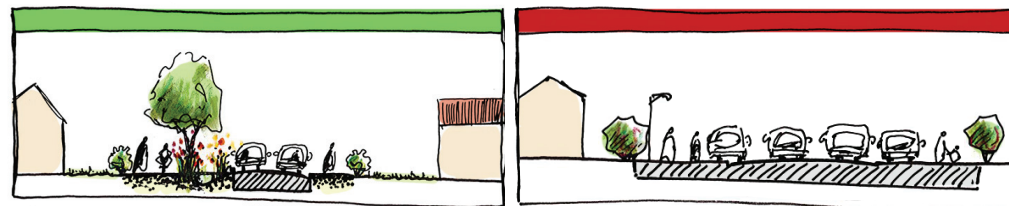


Donner la priorité à la marche et au vélo. Par exemple, **aménager** au cœur des bourgs des « zones de rencontres » où les cyclistes et piétons sont prioritaires et où la vitesse est limitée à 20 km/h. **Favoriser** l'accès aux réseaux de transports collectifs quand ils existent : gare, bus, tramway.

Pour cela, un regard sur le paysage de la rue intégrant les besoins et usages des lieux est nécessaire et ce, en amont de la conception des projets d'aménagement de voirie.

Quelle place pour la voiture et les autres modes de déplacement ? Pour la végétation ? Comment intégrer le stationnement ? Comment matérialiser les différents usages de la voirie ? Avec quels types de matériaux ?

Respecter les règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap : 1,40 m de largeur minimale sur les trottoirs (1,20 m possible en l'absence de murs).



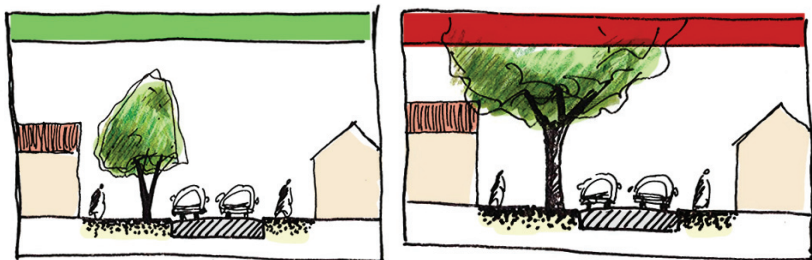
Les plantations atténueront le caractère trop souvent routier des voies avec un meilleur équilibre entre le minéral et le végétal, les voitures et les circulations douces. Les initiatives privées de végétalisation au pied des murs et sur le domaine public pourront être encouragées.

Quelle place dédié au végétal ?

Les alignements d'arbres soulignent la hiérarchie des rues. **Adapter** les plantations au gabarit de la rue, au bâti et à l'ambiance recherchée. Les essences choisies pour une rue traversante et fortement fréquentée ne seront pas les mêmes pour une rue de desserte.



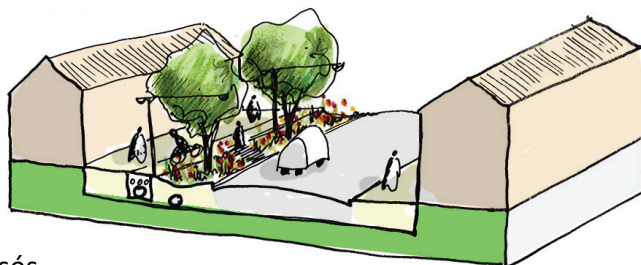
Rendre la rue attractive (suite)



Les plantations doivent être adaptées aux conditions de vie très contraintes des bourgs et cœurs de village.

Penser au développement de l'arbre et à sa gestion : pour cela, **prévoir** des fosses de plantation larges et profondes. Pour créer un espace tampon entre la voirie et les piétons, **privilégier** les fosses continues. **Protéger** les arbres avec des couvre-sols ou massifs de vivaces plutôt qu'avec du mobilier. Ces aménagements sécuriseront les déplacements en séparant la voiture des espaces piétons. Pour concilier la circulation automobile et les plantations d'arbres, les mélanges terre-pierres sont une solution qui assurent la portance des sols.

Pour la gestion des eaux pluviales, **créer** des noues végétalisées le long de la voirie.



Les aménagements végétalisés permettent la modération de la vitesse des véhicules. L'exemple des cités minières réhabilitées peut être une source d'inspiration.

La végétalisation privative des pieds de murs contribue grandement à la qualité des ambiances.



Hergnies



Fenain

A préférer A éviter

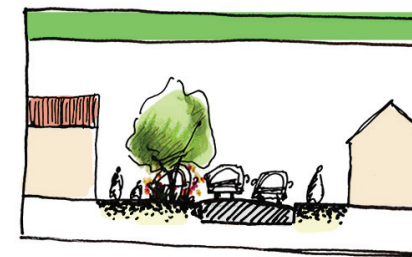


Quelle place dédier au stationnement ?

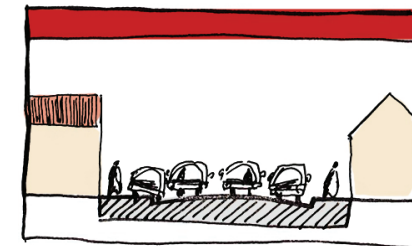
Le stationnement ne doit plus être omniprésent et au centre de l'espace public. **Prévoir** le stationnement préférentiellement sur l'espace privé. Il s'agit aussi d'**encourager** les usagers à moins utiliser leurs véhicules au profit des modes doux et des transports collectifs, cette politique permet aux collectivités de faire des économies de voirie.

Celui-ci peut jaloner la voie ou être regroupé. **Mixer** ces deux possibilités et **concevoir** des poches de tailles modérées de 5 à 10 places, de préférence à l'arrière du bâti, afin d'éviter les grands parkings qui dénaturent les paysages. **Favoriser** la mutualisation (multi-usage) des aires de stationnement.

Permettre l'intermodalité et **connecter** ces espaces aux centres-bourgs, services et commerces, aux lignes de transports en commun, aux cheminements, pistes et bandes cyclables. **Prévoir** des stationnements vélos à proximité.



Evaluer au plus juste les besoins en stationnement. **Intégrer** le stationnement grâce à des plantations généreuses.



Quels sont les revêtements de sol adaptés ?

L'identification et le confort d'usage d'un espace public tiennent pour beaucoup à la nature du revêtement de sol. Les maîtres mots sont : continuité, lisibilité, praticabilité. Le choix des matériaux dépend de l'usage du site (aire piétonne, bande cyclable, zones de rencontres, stationnement...) et de l'ambiance paysagère souhaitée. Les différents revêtements permettent de distinguer les usages, mais leur nombre doit rester minimal. Ils doivent assurer un minimum de confort pour tous les types d'usages.

Préférer les matériaux sobres et peu coûteux en entretien.

Privilégier les matériaux locaux et durables. **Favoriser** l'infiltration de l'eau de pluie avec des revêtements poreux (cf. fiche n°18).





Aménager la place publique

Pourquoi la place est-elle importante ?

La place est un lieu de centralité et comporte à l'échelle de la commune des enjeux sociaux, de structuration urbaine et de cadre de vie.

Lieu de rencontres, de rassemblements, elle attire souvent une population plus large que celle du quartier proche. Elle confère une identité au quartier ou à la commune qui s'organisent autour d'elle. Elle peut aussi permettre la couture entre le tissu urbain existant et un nouveau quartier.

Dans notre territoire fortement marqué par l'urbanisation linéaire et le

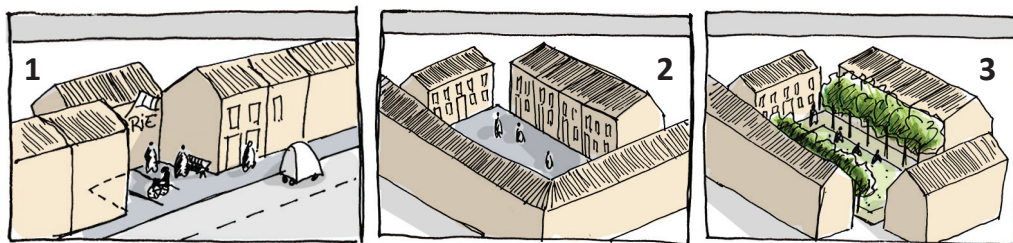
développement du pavillonnaire, la place propose un espace central et identitaire qui structure et aère l'espace urbain.

Elle doit être accessible à tous et respecter la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Quels principes respecter pour un aménagement qualitatif de la place ? Quel espace réserver à la voiture ? Quelle importance accorder au végétal ? Quels matériaux utiliser pour les revêtements de sol ?

Quel type de place pour quel lieu ?

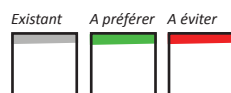
Sa conception s'inspire du paysage dans lequel elle s'inscrit, elle peut donc se présenter sous diverses formes.



1- Elle peut être un simple dégagement au niveau d'un bâtiment public en retrait par rapport à la rue ou de l'élargissement d'une rue ou d'un carrefour. Souvent peu structuré, ce type d'espace peut néanmoins avoir un rôle central par un traitement simple.

2- Elle peut être minérale et ainsi fortement structurée et influencée par le bâti qui la borde.

3- Au contraire, la place végétale est dominée par les végétaux du fait de leur nombre, agencement, taille. En milieu rural, la place « verte » est souvent identitaire pour le village.



Valoriser et **s'appuyer** sur les qualités du lieu dans lequel s'inscrit la place : **soigner** la qualité des bâtiments et des façades, **mettre en valeur** certains éléments du patrimoine, **préserver** des perspectives...

Concevoir les espaces situés près des édifices principaux des communes (établissements publics, patrimoniaux, de mémoire...) comme de véritables placettes accueillantes.

Favoriser la convivialité sur la place : vergers, aires de jeux, bancs...

Quel espace réserver à la voiture ?

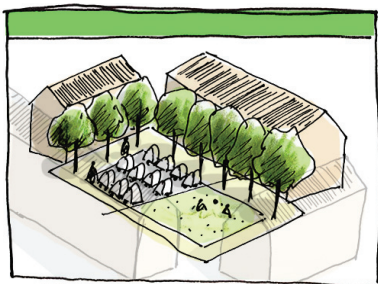
La présence de la voiture conditionne beaucoup l'ambiance, l'apaisement du site. La place ne doit pas être entièrement dédiée au stationnement.

Dimensionner les parkings en fonction des besoins réels qui seront réfléchis à l'échelle de la commune ou du quartier. **Envisager** d'autres espaces de stationnement à lier avec la place (cf. fiche n°17).



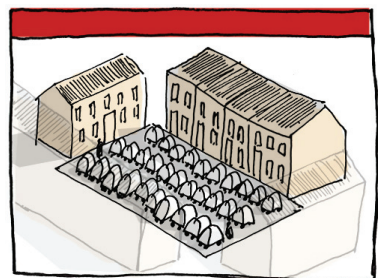
Fenain

Aménager la place publique (suite)



Une place très minérale favorise le stationnement. **Prévoir** des plantations pour organiser et délimiter l'emplacement de la voiture et pour améliorer l'attractivité du lieu.

Suggérer les places de parking par un jeu de revêtements de sol constitués de matériaux, teintes, appareillages différents mais limités en nombre.



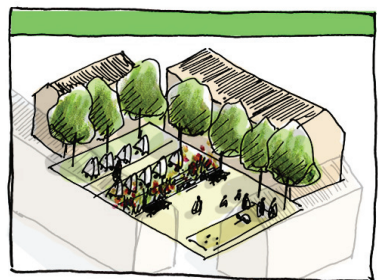
Opter pour des pelouses renforcées d'alvéoles en béton ou plastique qui supportent le poids des véhicules, permettent l'infiltration de l'eau et confèrent un aspect naturel au sol.

Créer des « zones de rencontres » où la vitesse est limitée à 20 km/h pour donner la priorité aux piétons et vélos et **favoriser** la vie locale dans un environnement apaisé.

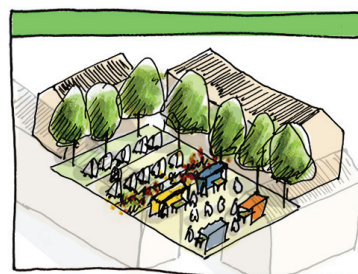
Quel équilibre entre le minéral et le végétal ?

Le choix se fait en fonction des futurs usages, de l'ambiance souhaitée et du contexte paysager. **Conforter** toutefois la présence du végétal pour les nombreux bienfaits sur le bien-être et la santé qu'il procure.

Les usages de la place sont variés : stationnement, marché de producteurs, animations et fêtes du village, espace de rencontres, attente des transports en commun, terrains de pétanque...



Prendre en compte tous les usages que peut avoir la place dans la journée, la semaine, et l'année. **Envisager** ensuite la place des arbres en prenant en compte leur développement jusqu'à l'âge adulte de manière à ce qu'ils ne soient pas amenés à être en position de conflit avec l'un des usages.



Opter pour des aménagements sobres et simples en limitant la diversité du mobilier, des revêtements de sols... **Se détourner** de l'enrobé, caractéristique de la chaussée, au profit de revêtements et pierres locaux (pavage, dallage, asphalte clair...). **Privilégier** la pierre et la brique pour délimiter l'engazonnement.

Favoriser l'infiltration de l'eau de pluie avec des revêtements poreux : dalles alvéolaires en béton ou plastique remplies de gazon ou de graviers, dalles ou pavés en béton de ciment ou en pierre avec joints enherbés, écorce de cheminement, mélange terre-pierre enherbé, enrobés drainants, ... **Enfouir** les réseaux aériens.





Développer des liaisons douces pour les piétons et les cyclistes

Pourquoi les liaisons douces sont-elles importantes ?

Les liaisons douces proposent une alternative écologique aux déplacements en voiture. Elles permettent la desserte locale entre quartiers ou vers les transports en commun par exemples, ou assurent des liaisons à plus grandes échelles. Les traditionnelles voyettes des villages sont des liaisons douces patrimoniales dont l'entretien a quelque peu décliné et qui ont malheureusement tendance à disparaître.

Ces axes dédiés à la promenade, randonnée ou à des déplacements plus utilitaires comportent un réel intérêt pour le cadre de vie de la commune et le bien-être des habitants. Séparés de la voiture, sécurisés, le plus souvent confortables, ils peuvent contribuer à réduire les distances tels des « chemins d'écoliers », ils offrent des parcours agréables pour les déplacements quotidiens et sont propices aux activités sportives (jogging, cyclisme, marche). Ils permettent l'accès aux sites naturels, s'appuient sur les chemins de halage des voies d'eau, les voies ferrées désaffectées et cavaliers miniers, les allées forestières, les chemins agricoles, les voyettes, les bourgs et villages.

Ce sont ainsi des vecteurs de découverte des territoires et de leurs paysages.

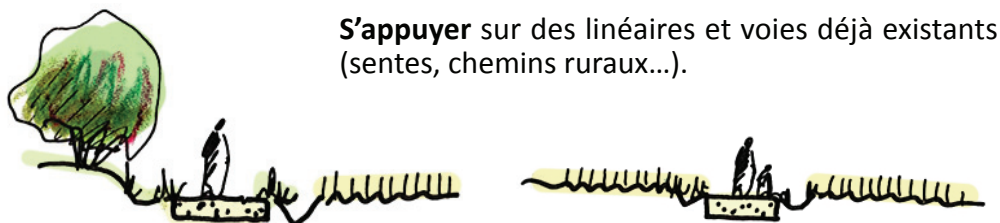
Implantés en limites de quartiers, ils constituent aussi parfois des espaces tampons qui atténuent les nuisances des activités riveraines.

Les liaisons douces sont complémentaires aux zones de rencontres mises en place sur l'espace public pour donner la priorité aux piétons et vélos.

Comment concevoir des liaisons douces à l'échelle communale ? Comment aménager ces parcours de manière à les rendre confortables et agréables ? Comment valoriser le territoire et le patrimoine minier ?



Comment aménager des liaisons douces ?



S'appuyer sur des linéaires et voies déjà existants (sentes, chemins ruraux...).

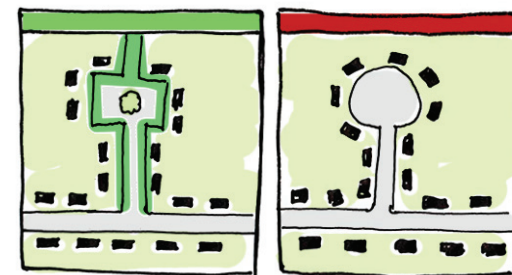
Protéger voir **réhabiliter** ces axes afin de maintenir durablement leur intégrité linéaire. **Aménager, connecter, entretenir, baliser** les chemins d'exploitation agricole pour les rendre accessibles.



Tirer profit des opportunités et projets d'aménagement : **tisser** progressivement le réseau de cheminements de la commune. A l'occasion de la création de nouveaux quartiers, **prévoir** en amont les accès piétons et cyclables vers les liaisons douces et vers les autres quartiers et sites d'intérêt.

Eviter les impasses et les délaissés.

Prévoir en amont l'entretien des cheminements (influence sur le choix de la végétation, des revêtements...).



Développer des liaisons douces pour les piétons et les cyclistes (suite)

En fonction du contexte paysager, **varier** les profils et ambiances des voies douces et faire se succéder des séquences différentes plus ou moins minérales, végétalisées et ouvertes.



Les points de vue à valoriser vers les paysages alentour ou au contraire la recherche d'intimité, le besoin d'ombre guideront les choix.

Les liaisons douces peuvent servir d'interfaces et de liens entre les quartiers et les sites naturels de manière à éviter qu'ils ne se tournent le dos.



Porter une attention particulière à la qualité et lisibilité des connections des quartiers aux voies douces.

Sur certains tronçons, notamment à proximité des habitations, **prévoir** de l'éclairage, **créer** des ouvertures visuelles, de manière à dissuader les regroupements nocturnes.

Prévoir une accessibilité tout public (PMR). **Privilégier** des revêtements perméables et **intégrer** des dispositifs de rétention des eaux.

Planter des stationnements vélo à proximité des établissements publics.



Si possible, **séparer** les liaisons douces de la voiture, de préférence par des plantations en pleine terre éventuellement accompagnées d'une noue.

Communiquer sur les circuits créés et **punctuer** les itinéraires de points d'interprétation des paysages. **Encourager** l'organisation sur ces espaces d'événements portés par les riverains.

Les liaisons douces du patrimoine minier :

La valeur du patrimoine minier repose sur les relations physiques et visuelles existants entre ses éléments : cités, terrils, chevalements, étangs d'affaissement, canaux.

Les cavaliers qui connectaient autrefois les sites miniers pour acheminer le charbon sont une opportunité pour la mise en place de connexions douces.

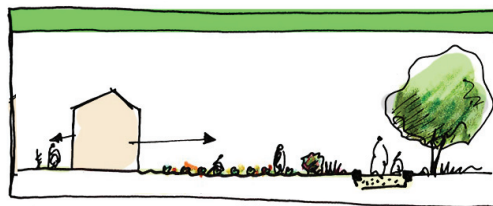


Ponctuées de vestiges et d'ouvrages d'art, elles peuvent donner du lien à un territoire très fragmenté et être supports de développement écologique, touristique et social.

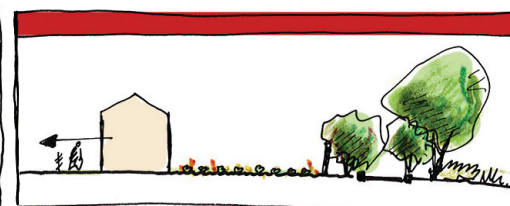
Protéger les cavaliers et chemins ruraux : leurs emprises doivent a minima être maintenues sans discontinuité en attendant leur aménagement.

Protéger les vestiges et éléments identitaires associés aux cavaliers : traverses, barrières, ouvrages d'art...

Aménager les cavaliers comme supports de circulations douces de découverte du patrimoine minier, accessibles aux PMR et balisés.



Un cavalier connecté à son environnement



Un cavalier isolé par une végétation dense et une clôture, un bâti déconnecté

Connecter les cavaliers aux sites miniers, naturels, aux centres de villages, aux forêts, à l'eau, aux itinéraires de randonnée existants. De même, **tourner** les aménagements voisins vers les cavaliers.

Penser le mobilier urbain

Pourquoi porter une attention particulière au mobilier urbain ?

Omniprésent sur l'espace public, le mobilier urbain répond à de nombreux besoins de signalisation, sécurisation, information, de propreté, etc. Il fait partie intégrante des aménagements, qualifie et structure l'espace, participe à l'identité communale ou d'un quartier et contribue à l'amélioration du cadre de vie. Cependant, un trop grand nombre et une diversité excessive de mobiliers peuvent au contraire, si aucune réflexion à l'échelle communale n'est engagée, conduire à un encombrement des espaces, une perte de cohérence, lisibilité, identité, voire de sécurité.

L'éclairage participe au paysage, à l'attractivité et à l'identité de la commune. Il conditionne grandement la qualité de nos perceptions la nuit, ainsi que les ambiances nocturnes. Il peut perturber la faune et la flore ainsi que la vue du ciel étoilé. Une réflexion est nécessaire pour concilier sécurisation, lutte contre la pollution lumineuse nocturne et économies d'énergies.

Comment choisir et implanter le mobilier urbain ?

Comment utiliser le mobilier urbain ?



St-Amand-les-Eaux

Bien **évaluer** les besoins afin de ne pas surcharger l'espace public de mobiliers inutiles.

La réflexion doit se faire à l'échelle communale afin d'harmoniser les modèles et la couleur choisie pour l'ensemble des mobiliers qui marquera l'identité de la commune.

Mettre en place un catalogue du mobilier urbain, afin de limiter pour chaque type de mobilier le nombre de modèles pour une cohérence de style. Pour limiter l'encombrement, **opter** pour des mobiliers multifonctionnels.



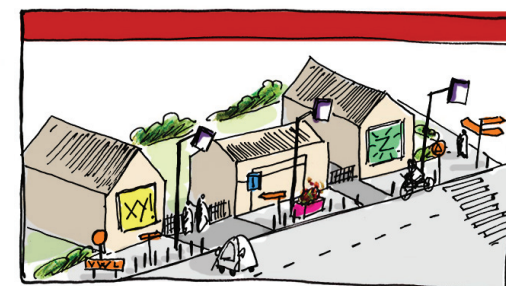
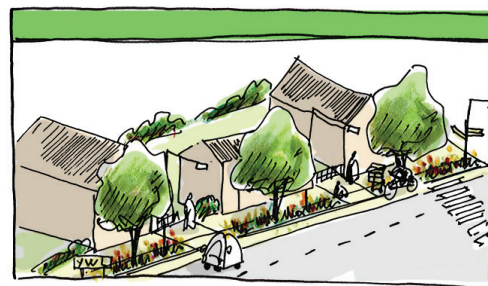
Bruille-St-Amand



Condé



St-Amand



Dans la mesure du possible, **regrouper**, **aligner** les différents mobiliers (corbeilles, potelets, panneaux de signalisation, candélabres...) et les **positionner** en limite de trottoirs afin de dégager l'espace.



Fenain

Privilégier la sobriété et **s'orienter** vers des produits de qualité, écologiques, résistants et nécessitant peu d'entretien.

Penser le mobilier urbain (suite)



St-Amand-les-Eaux



St-Amand-les-Eaux

Ne pas oublier les règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) : **rendre** le mobilier repérable pour tous les publics (forme, contraste de couleur...).

Dès la conception des projets d'aménagement, **prévoir** des mobiliers respectueux de l'identité des lieux, proportionnés par rapport au site et aux gabarits des constructions avoisinantes.



Brillon

Comment éclairer l'espace public ?

L'éclairage doit également faire l'objet d'une réflexion à l'échelle communale. **Séquencer** et **hiérarchiser** l'espace public en fonction des usages pour adapter l'éclairage aux justes besoins, à la fonction des sites et aux ambiances recherchées.

La définition du rôle attribué à l'éclairage au cas par cas (doit-il éclairer ? mettre en valeur ? signaler une présence ?) permettra de choisir le bon équipement pour chaque site.



St-Amand-les-Eaux



Condé-sur-Escaut

Utiliser les différentes techniques d'éclairages et de qualité des sources lumineuses pour créer des ambiances nocturnes variées.

Choisir des lampadaires aux normes et à l'échelle du bâti, n'éclairant pas le ciel et consommant peu d'énergie.

Privilégier quand cela est possible les systèmes d'éclairage ou de signalisation passifs qui réfléchissent la lumière reçue (bandes, bornes réfléchissantes).



Prendre en compte la couleur des revêtements de sol : plus ils sont clairs, plus ils améliorent la luminance.

Veiller à ce que l'éclairage public soit respectueux de la faune nocturne : orientation vers le sol et non vers le ciel, puissance faible ou graduée en fonction des heures, éclairage interrompu à une période de la nuit, choix des types d'ampoules en fonction de leurs spectres lumineux. **Augmenter** l'espacement et **réduire** la hauteur des mâts. **Etablir** un plan de la trame noire (zones non éclairées).



Intégrer les équipements techniques

Pourquoi porter une attention particulière aux équipements techniques ?

De nombreux équipements techniques plus ou moins volumineux occupent l'espace public : postes de distribution d'énergie, armoires et réseaux France Télécom, ouvrages de gestion de l'eau potable et d'assainissement, antennes relais de téléphonie mobile, réseaux électriques, etc. qui s'ajoutent aux enseignes

et publicités. Leur accumulation et leur manque d'intégration conduisent à banaliser et déqualifier les paysages urbains et ruraux.

Comment intégrer les équipements techniques ?

Comment intégrer les équipements techniques ?

En fonction du contexte paysager et des contraintes techniques locales, une haie d'essences locales diversifiées pourra avantageusement atténuer l'impact des équipements.

Utiliser les vieux murs en pierre existants, **aménager** des coffrages en bois, pierre, briques autour des armoires, **utiliser** la végétation et des plantes grimpantes, **mettre en peinture** (exemples de couleurs recommandées : RAL 6003, 6007, 6014, 7006, 7009).

Inciter à l'enfouissement systématiquement des lignes électriques et de l'ensemble des réseaux aériens (téléphone, éclairage, câble haut débit...) afin de dégager les espaces.



Denain



Fresnes-sur-Escout



Coutiches



Bellaing



STEP de Mortagne-du-Nord

Comment intégrer les relais de téléphonie mobile ?

Tout projet d'implantation de relai de téléphonie mobile sur le territoire de Parc doit faire l'objet d'un passage à l'Instance de Concertation régionale pour la Radiotéléphonie mobile.

Privilégier les installations en applique sur des points hauts existants : sommets de clochers d'église (exemple ci-contre), châteaux d'eau, etc. **Encourager** la cohabitation entre les opérateurs de téléphonie mobile.

Planter les nouveaux pylônes en lisière ou au sein de boisements. **Proscrire** les implantations en milieux ouverts. **Limiter** la hauteur de dépassement des antennes à 3 m au-dessus d'une masse existante. **Choisir** les couleurs ayant le moins d'impact par rapport à l'environnement proche (exemples de RAL : 6021, 6003).



Fenain

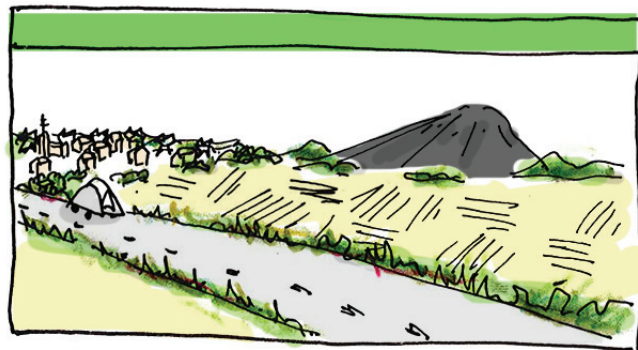
Intégrer les équipements techniques (suite)

Comment traiter la publicité ?

Dans le périmètre du Parc, la publicité est interdite à l'exception des communes couvertes par un Règlement Local de Publicité.

En cas de publicité illégale sur le territoire de la commune, **contacter** le Parc afin d'engager une opération pour la dépose de ces dispositifs en infraction.

Privilégier la démarche à l'amiable dans un premier temps. La procédure réglementaire de mise en demeure portée par les services de l'Etat permet dans un second temps de mettre un terme aux dispositifs encore en place.



La signalisation d'information locale (SIL) est une alternative à la publicité.

AVANT



APRES



La publicité capte l'attention. Sa disparition libère le regard qui peut ainsi balayer librement les paysages.

A préférer A éviter

